

RESEAU 2014

Pour sa sixième année d'existence, le réseau d'observation des parcelles de maïs en région Centre a pour objectif d'assurer une biovigilance vis-à-vis de l'ensemble des bioagresseurs du maïs. Il permettra un suivi hebdomadaire de l'état sanitaire du maïs pour la campagne 2014, et une analyse et une prévision du risque lié aux principaux bioagresseurs du maïs.

Le nombre et la répartition des parcelles du réseau ont été choisis pour être représentatifs des surfaces emblavées en maïs, pour chacun des secteurs de la région : Beauce, Perche, Champagne Berrichonne, Gâtinais, Sologne, Val-de-Loire et Touraine.

Outre le suivi hebdomadaire de l'avancement des stades, les observations effectuées dans le réseau fourniront des informations sur les ravageurs les plus préjudiciables du maïs, à savoir les chenilles foreuses (pyrales et sésamies) et les pucerons :

- Pour les **pyrales**, un suivi de chrysalidation des larves sera réalisé sur 2 parcelles. Des pièges à papillons seront installés dans l'ensemble du réseau, et permettront d'apprécier la dynamique des vols au cours de cette campagne. Avant la récolte, des dénombrements de larves seront effectués à l'automne pour évaluer le niveau moyen de pression de l'année écoulée et estimer le potentiel de risque d'attaques pour la campagne suivante.
- Les **sésamies** feront l'objet d'une veille préventive.
- Pour les **pucerons**, les 3 principales espèces seront suivies (*Metopolophium d.*, *Sitobion a.*, *Rhopalosiphum p.*) et leur seuil de nuisibilité sera évalué.

Les **autres bioagresseurs** (oscinies, taupins, etc.), les **maladies** (helminthosporiose, fusariose, etc.) ainsi que les **auxiliaires** (coccinelles, syrphes, etc.) seront également suivis.

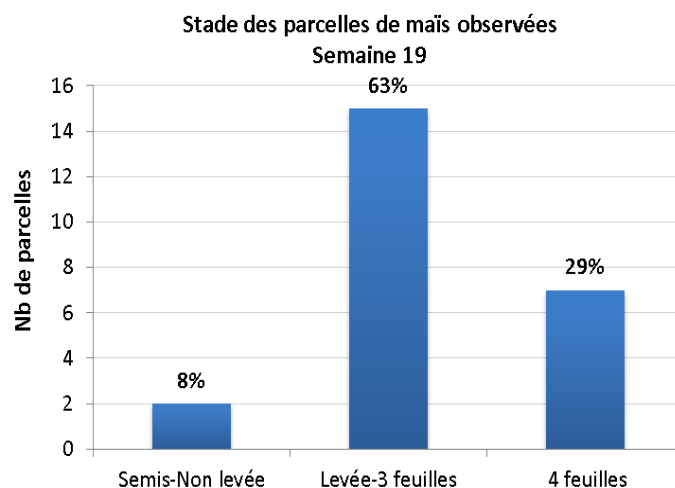
Pour établir ce premier bulletin, 24 parcelles ont été observées dans le cadre du réseau BSV : 10 dans le Cher, 2 en Eure-et-Loir, 3 dans l'Indre, 5 dans le Loir-et-Cher et 4 dans le Loiret.

STADES DU MAÏS

Contrairement aux deux années précédentes, les températures de cet hiver ont été douces et le début du printemps s'est caractérisé par un faible cumul de pluies. Les températures enregistrées depuis fin mars place 2014 parmi les années les plus douces par rapport à la médiane de ces 30 dernières années. De même qu'en 2013, les semis ont été globalement précoces : ils ont été réalisés entre fin mars et mi-avril dans la région 1 parcelle fin avril). On note que deux zones se distinguent : la Beauce et le sud du Cher sont globalement plus avancés (semis précoces, stades plus avancés) tandis que d'autres secteurs comme la Sologne sont plus tardifs en termes de semis autant que de stade.

Ainsi, les parcelles observées se situent majoritairement au stade levée-3feuilles (63%), 29% sont à 4 feuilles et 8% n'ont pas encore levé.

La répartition des stades dans la région est présentée en Annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 19*).



PYRALES

Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2013.

Les observations réalisées dans le cadre du BSV à l'automne dernier nous ont permis d'établir la cartographie des infestations larvaires (nombre de chenilles par plante, moyenne par commune) toutes situations de contrôle confondues (cf Annexe *Infestations larvaires de pyrale en Région Centre à l'automne 2013*). Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.

Pour les maïs grains, on considère qu'au-delà de 0,8 larves de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre 0,5 et 0,8 larves par plante, la vigilance doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible.

En 2013, les situations les plus à risque (supérieures à 0,5 larves par plante) se sont principalement situées en Touraine (5 situations), dans le Gâtinais (6 situations) et dans le Val-de-Loire (3 situations). Quelques situations à risque ont également été dénombrées en Champagne Berrichonne (3 situations). La Beauce et le Perche se sont caractérisées par une activité larvaire particulièrement faible (seulement 4 situations dans ce grand secteur).

Les augmentations les plus marquées se sont situées dans les départements d'Indre-et-Loire (37) et du Loiret (45). Dans le Loir-et-Cher (41), le nombre moyen de larves a nettement diminué et a presque été divisé par deux par rapport à 2012. Pour les autres départements (18, 28, 36), la pression a très légèrement augmenté. Le nombre de larves a été faible (0,2 larves/pied).

Les conditions climatiques de 2013 n'ont pas été favorables à un vol intense de la pyrale, mais leur présence permanente dans les parcelles explique l'accroissement de larves observé par rapport à 2012, notamment dans les secteurs où le vol a été très étalé et avec localement de nombreuses captures en fin de cycle (Gâtinais, Touraine, Val-de-Loire).

Au regard des infestations larvaires obtenues depuis 2000, l'infestation larvaire globale de 2013 peut être qualifiée de « moyenne », avec 0,3 larves/pied dans la région. Malgré une activité en légère hausse, l'année 2013 s'inscrit dans la continuité de l'accalmie observée depuis 2011. Les variations interannuelles restent toutefois extrêmement difficiles à prévoir d'une année sur l'autre.

Cette photographie régionale permet de cibler les zones géographiques présentant les risques les plus élevés en termes d'attaques de pyrales pour la campagne 2014.

Chrysalidation

Au printemps, avec l'augmentation de la durée du jour et l'élévation des températures, la chenille de pyrale se transforme en chrysalide et le papillon adulte émerge 2 à 3 semaines plus tard. Les **suivis de chrysalidation (ou nymphose)** permettent de prévoir l'émergence des papillons et sont effectués sur des cannes de maïs prélevées dans des parcelles fortement infestées. Ces suivis réalisés à Saint-Genouph (37) et à Ouzouer-le-Marché (41) ont démarré fin avril du fait des températures douces de cette année (cf Annexe *Sommes de températures (Base 10 depuis 01/01/2014)*). Les suivis sont faits à partir de cannes prélevées en Touraine et en Gâtinais. Jusqu'à cette semaine, aucune chrysalide n'a été observée.



Chenille de pyrale avant chrysalidation

Suivi des vols

Le **suivi de la pyrale par piégeage** débutera courant mai avec la pose des premiers pièges (pièges à phéromone et un piège lumineux) sur l'ensemble de la région.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages.

Les graphiques proposés en Annexe présentent, pour 6 stations de la région Centre (une pour chaque département), les sommes de températures en base 10 depuis le 1^{er} janvier 2014 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2014), intégrant 9 jours de prévision météorologique.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2013).
- Les autres courbes sont les normales trentenaires (médiane, décile 2 et décile 8).

En région Centre, le début de la campagne 2014 est caractérisé par un épisode de températures particulièrement doux. Cependant, les cumuls de températures en base 10 depuis le 01/01/2014 sont hétérogènes dans la région. Ce cumul est :

- globalement supérieur aux normales saisonnières,
- supérieur au décile 8 (i.e. supérieur aux températures observées dans 80% des situations des 30 dernières années) dans le cas du Cher et de l'Indre-et-Loire,
- inférieur aux normales pour l'Indre.

Au 05 mai, l'avance moyenne est de 18°j (base 10°C).

SESAMIES

Nuisibilité : rappel des observations 2013.

En 2013, des sésamies ont été capturées dans seulement 2 parcelles d'Indre-et-Loire (cumul de 19 captures à Verneuil-sur-Indre et 5 à Yzeures-sur-Creuse). La pression des sésamies est restée très faible et inféodée au sud de la région. Néanmoins, des pièges seront positionnés au sud de la Loire car c'est également dans cette zone qu'elles ont été capturées lors des campagnes antérieures.

AUTRES OBSERVATIONS

Quelques dégâts de limaces ont été observés dans une parcelle de l'Eure-et-Loir (<20%) et des traces ont été signalées dans 4 parcelles du Cher, du Loir-et-Cher et de l'Indre.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

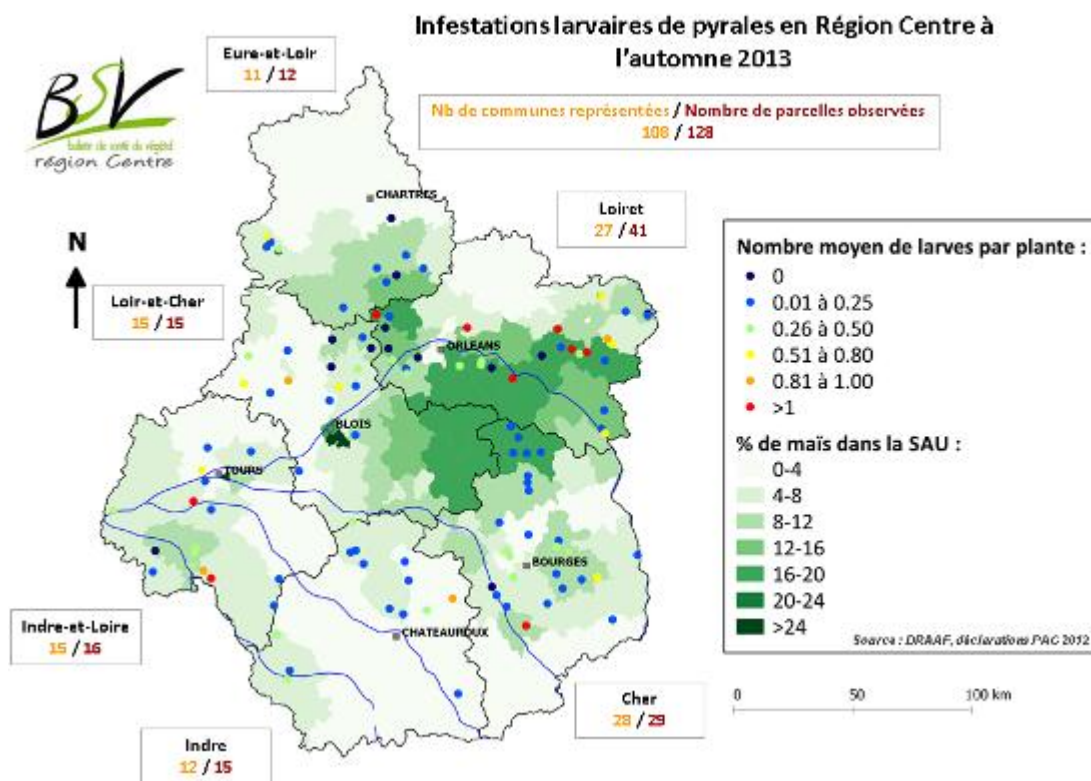
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

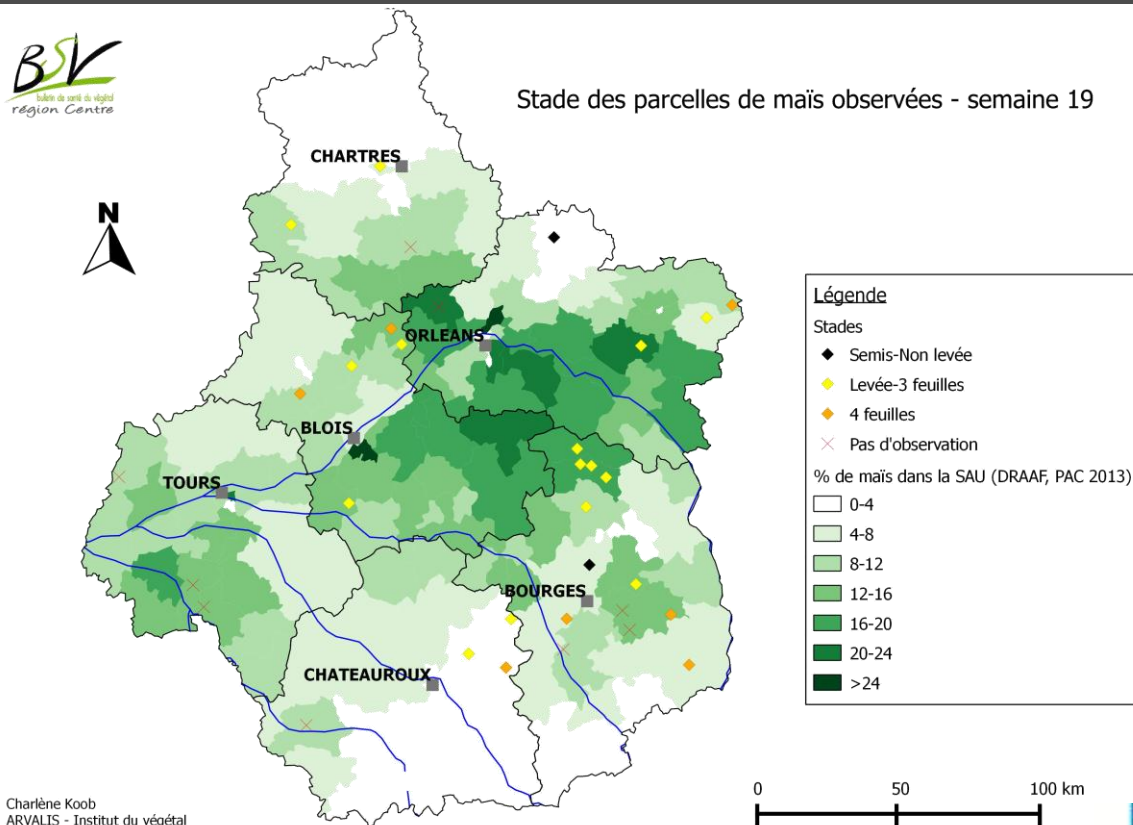


Annexes

RAPPEL DES INFESTATIONS LARVAIRES DE PYRALES EN REGION CENTRE A L'AUTOMNE 2013



STADES DES PARCELLES REFERENCES EN SEMAINE 19

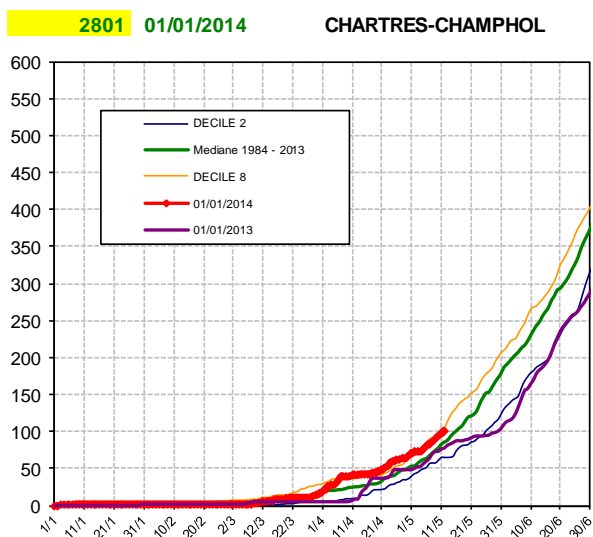
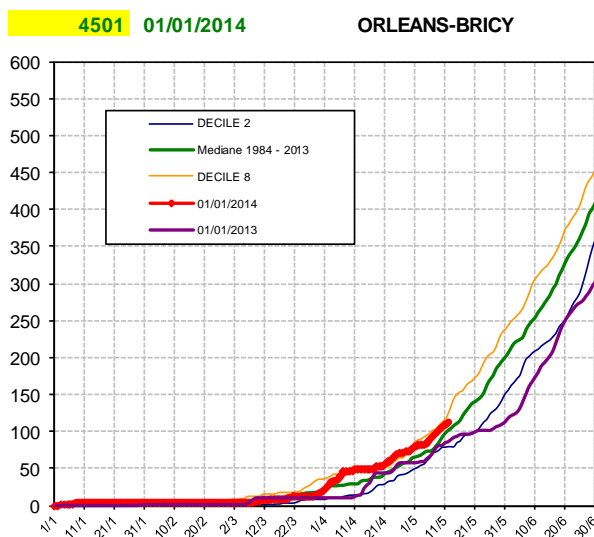
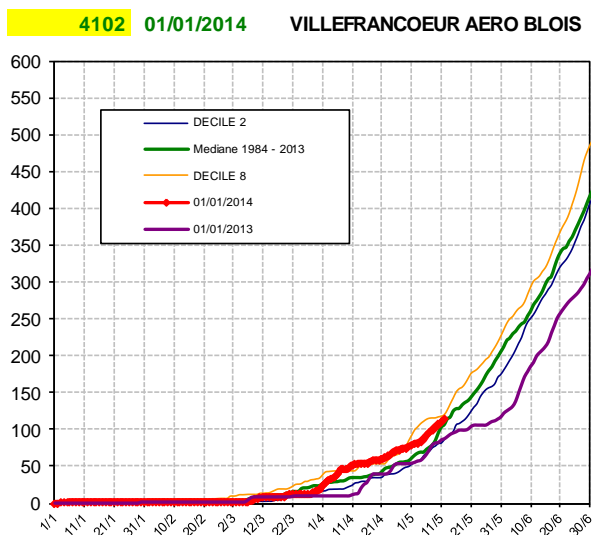
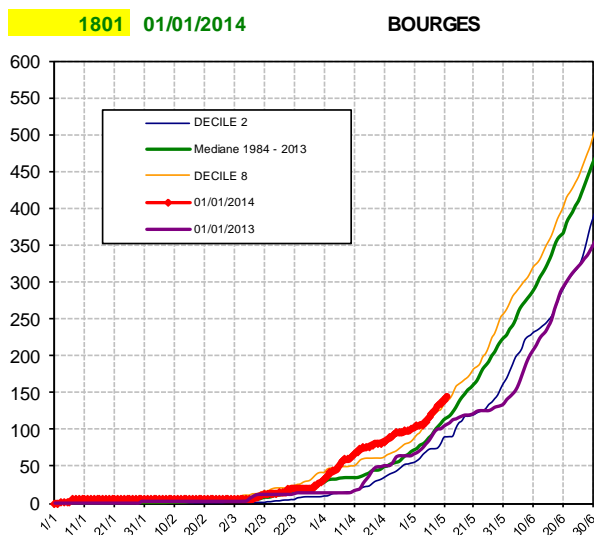
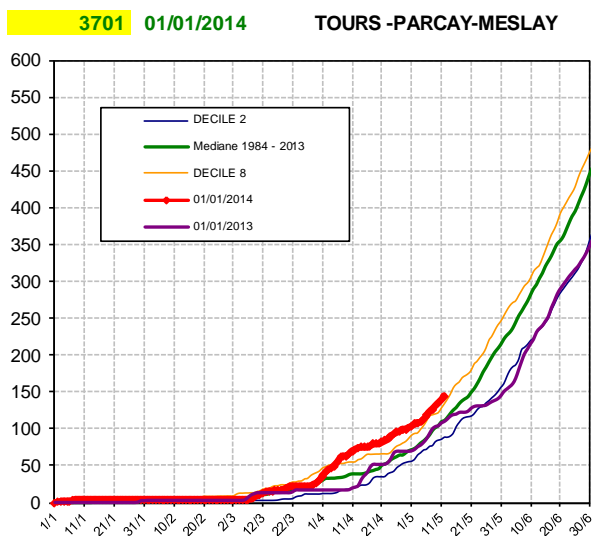
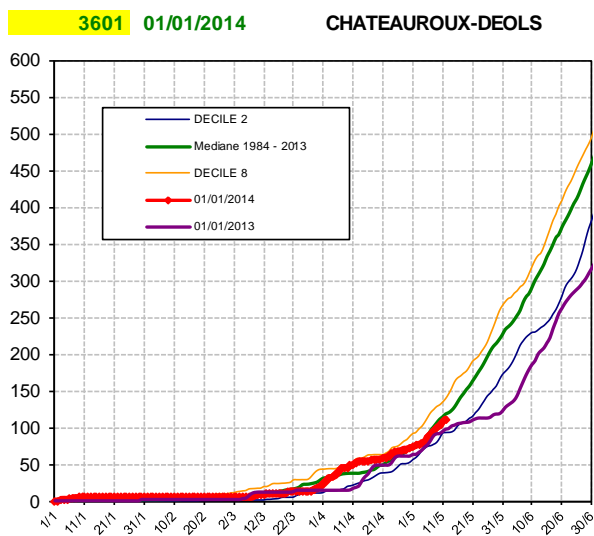


Charlène Koob
ARVALIS - Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2014)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

